

SÉANCE ORDINAIRE

DU 5 AOÛT 2019

Municipalité de Saint-Éloi

À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Éloi, tenue à la salle Adélarde-Godbout lundi 5 août 2019 à 19h30 et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec. Sont présents :

MAIRE : Mario St-Louis

CONSEILLERS (ÈRES) : Louise Rioux
Jonathan Rioux
Jocelyn Côté
Gisèle Saindon

ABSENTS(E) : Éric Veilleux
Mireille Gagnon

tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario St-Louis, maire.

Madame Annie Roussel, directrice générale / secrétaire-trésorière, est aussi présente.

.....

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

.....

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-08-111

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu et que l'item 11 Divers demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019
4. Lecture et adoption des comptes du mois payés et à payer
5. Modification au rôle d'évaluation
6. Programme soutien au loyer / Corporation d'hébergement
7. Sel de déglacage / Abrasif
8. Décision CPTAQ / Ferme Côté Desmeules inc.
9. Pompier
 - Entente de partage de service incendie
 - Fontaine pompier rue Principale Ouest / bois
10. Voirie
 - Rémunération journalière
 - Travaux à venir
11. Divers
 - Changement séance du conseil
 - Hydro-Québec / Entente déplacement d'une portion du réseau de distribution / Projet égouts, voirie et eaux usées
 - Entente de collaboration / MTQ / Réalisation et surveillance des travaux pour la reconstruction, en section urbaine, de la Route de la Station / Projet égouts, voirie et eaux usées
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

.....

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2019

2019-08-112

La directrice générale/secrétaire-trésorière présente le dernier procès-verbal. Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu l'unanimité des

conseillers présents que le procès-verbal énuméré ci-dessus soit accepté par le conseil.

.....
CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANT

2019-08-113

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la résolution suivante. Donné à Saint-Éloi ce 5 août 2019.

Annie Roussel, directrice générale / secrétaire-trésorière

Adopté à l'unanimité
.....

4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

2019-08-114

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau numéro 08-2019 des comptes payés soit accepté au montant de \$5 687.05 et que le bordereau numéro 08-2019 des comptes à payer soit accepté au montant de \$7620.02 par notre conseil et que la directrice générale / secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.
.....

5. MODIFICATION AU RÔLE D'ÉVALUATION

La directrice générale informe les membres du Conseil des modifications faites au rôle d'évaluation durant le mois de juillet 2019: pour l'année 2018, un montant de 4665.78\$ a été taxé et un montant de 32.89\$ a été remboursé. Pour l'année 2019, un montant de 11014.52\$ a été taxé et un montant de 133.02\$ a été remboursé à différents propriétaires.
.....

6. PROGRAMME DE SOUTIEN AU LOYER/CORPORATION D'HÉBERGEMENT

2019-08-115

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi verse un montant de \$477.30 à la Corporation d'Hébergement de Saint-Éloi concernant le programme de soutien au loyer pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 suite à la résolution #2018-09-164 adopté à la séance du 10 septembre 2018 afin de continuer notre engagement financier de 5 ans qui a commencer en 2018.
.....

7. SEL À DÉGLAÇAGE / ABRASIF

2019-08-116

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Éloi doit mettre du sel à glace dans son abrasif durant la saison hivernale;

ATTENDU QUE Madame la directrice générale s'est informé des prix auprès des fournisseurs;

ATTENDU QUE deux fournisseurs ont répondu à notre demande :

ATTENDU QUE les soumissionnaires sont les suivants :

1^{ere} soumission : Sel Warwick
Prix : 112.74\$ / tonne métrique plus taxes

2^{ieme} soumission : Sebci
Prix : 134.75\$ / tonne métrique plus taxes

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi accepte la soumission de Sel Warwick pour l'achat du sel à glace pour la saison 2019-2020. La Municipalité de Saint-Éloi achètera 70tm au coût de 112.74\$/la tonne plus taxes transport inclus.
.....

8. DÉCISION CPTAQ / FERME CÔTÉ & DESMEULES INC.

La commission refuse l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour l'exploitation d'une gravière, d'une superficie approximative de 9.32 hectares, correspondant à une partie du lot 5 546 904 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Témiscouata.

.....

9. POMPIER

ENTENTE DE PARTAGE DE SERVICE INCENDIE

2019-08-117

Attendu que nous avons eu une rencontre avec la Ville de Trois-Pistoles et les municipalités de Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Mathieu-de-Rioux, Saint-Simon et Notre-Dame-des-Neiges le 16 juillet dernier;

Attendu que la Ville de Trois-Pistoles a proposé une éventuelle entente de partage de services incendie avec les municipalités de Saint-Éloi, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Mathieu-de-Rioux, Saint-Simon et Notre-Dame-des-Neiges;

Attendu que la Ville de Trois-Pistoles nous a remis pour information un modèle d'organisation d'un service incendie comme référence;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi est intéressé à participer à une étude d'entente et demande à la Ville de Trois-Pistoles de nous présenter un plan d'action et un échéancier de travail.

.....

FONTAINE POMPIER RUE PRINCIPALE OUEST / BOIS

Madame la Directrice générale fait un suivi auprès des membres du conseil pour l'achat d'épingle rouge. Les membres du conseil demandent à la Directrice générale et à l'employé municipal de poursuivre leur recherche.

.....

10. VOIRIE

RÉMUNÉRATION JOURNALIER

2019-08-118

Attendu que la main d'œuvre est de plus en plus rare;

Attendu que la municipalité recherche quelques employés occasionnels pour aider notre employé régulier;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi ajuster les salaires des employés occasionnels à 14\$/hrs et ceci immédiatement. Ce montant sera indexé de 2% pour chaque exercice financier suivant.

.....

TRAVAUX À VENIR

Madame la Directrice générale informe les membres du conseil des travaux à venir pour le mois d'août et septembre lorsque l'on recevra la confirmation de la subvention du député.

.....

11. DIVERS

CHANGEMENT SÉANCE DU CONSEIL

2019-08-119

Attendu que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Attendu que l'article 148.0.1 du Code municipale du Québec établit que le secrétaire-trésorier donne un avis public du contenu du calendrier et donne un avis public à l'égard de toute séance ordinaire dont le jour ou l'heure n'est pas celui que prévoit le calendrier;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du conseil modifie la séance du mois de septembre et décembre 2019 sur le calendrier adopté en novembre 2018 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, qui débutent à 19h30 :

Lundi 9 septembre 2019 soit remplacé par mardi 3 septembre 2019
Lundi 2 décembre 2019 soit remplacé par lundi 9 décembre 2019

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

.....

HYDRO-QUÉBEC / ENTENTE DÉPLACEMENT D'UNE PORTION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION / PROJET ÉGOUTS, VOIRIE ET EAUX USÉES

2019-08-120

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi autorise la Directrice générale à signer tous les documents concernant le projet DCL-22389032 déplacement d'une portion du réseau de distribution fait par Hydro-Québec pour le projet égouts, voiries et eaux usées.

.....

ENTENTE DE COLLABORATION / MTQ / RÉALISATION ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LA RECONSTRUCTION, EN SECTION URBAINE, DE LA ROUTE DE LA STATION / PROJET ÉGOUTS, VOIRIE ET EAUX USÉES

2019-08-121

Considérant l'entente à intervenir entre le Ministre des Transports et la Paroisse de la Municipalité de Saint-Éloi concernant la réalisation et surveillance des travaux pour la reconstruction, en section urbaine, de la Route de la Station pour le projet égouts, voirie et eaux usées;

Considérant que cette entente est conforme aux volontés du conseil;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte le contenu de l'entente et autorise Monsieur Mario St-Louis, maire et Madame Annie Roussel, directrice générale à signer cette entente pour et au nom de la Paroisse de la Municipalité de Saint-Éloi.

.....

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

Nil

.....

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-08-122

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée. Il est maintenant 20h45.

.....

Mario St-Louis, maire
Mario St-Louis, maire

Annie Roussel, Directrice générale
Annie Roussel, dir.gén./secr.-très.